

ENSAPC

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000

2, RUE DES ITALIENS

T +33 (0)1 30 30 54 44

F +33 (0)1 30 38 38 09

ACCUEIL @ ENSAPC.FR

WWW.

Admissions en second cycle à l'ENSAPC

Candidat.e.s déjà étudiant.e.s à l'ENSAPC

La commission d'admission en 2ème cycle de l'ENSAPC qui s'est tenue le jeudi 5 avril 2018 à 11h, a décidé d'admettre en second cycle les candidat.e.s suivants, déjà étudiant.e.s à l'ENSAPC (sous réserve d'obtention du DNA) :

ALMALLAH Saif

ASSOULINE Ethan

BAFFIER Morgane

BEAU-DENES Juliette

CHEN Liyang

COLE Temperance

DAGHERO Gaspard

DARRÉ Corentin

DELLA CORTIGLIA Florian

DESBENOIT Sarah-Anaïs

DESTOUET Vincent

DIRAND Félix

EL MAAMAR Leila

FARAGHI Myriam

FUNES LASTRA Olivia

GELY Marion

GONZALEZ Mélanie

GROUGI Thibault

HERAUD Naïma

JALADIS Justine



JOFFROY Camille
KHANFOUR Nadir
KIM Wonwoo
LASSEUR Juliette
LAURENT-BAROUX Esther
MAGESCAS Octave
MARCON H  l  ne
MOULIN Pierre
PARK-CHAE Biolle
PARK-CHAE Dalle
PRU  S Damiane
PUJOLAR Mickey
RIBAS Jacques-Antoine
THONET Zo  
TINTIGNER Fauve
TRAN Linh Chi
VACCARIA Amo
WAGNER M  lusine

Candidat.e.s par   quivalence

La commission d'admission en 2  me cycle qui s'est tenue le jeudi 5 avril 2018    11h, a arr  t   les listes principale et d'attente suivantes pour les candidatures par   quivalence :

Liste principale (par ordre alphab  tique)

ANDR  -CONIGLIANO Urquijo
GAULTIER St  phane
GOURI Mounir
JANISSET Margaux
JUSTIN Ebanda Ebanda
LEBRUN Marie
SANCHEZ-DIALLO L  o
SOUFFLET Victorien
TULYASUKH Sanisa

Liste d'attente (par ordre de classement)

- 1- FRÜH Garance
- 2- DUVAL Charles
- 3- IM Zi Seon
- 4- DJENA Ymsa Aurélie
- 5- CORCESSIN Charline
- 6- TACHON Blanche
- 7- BUVAT Lili
- 8- MERGIER Margaux

Les candidat.e.s admis.e.s recevront un courrier les avertissant de la décision. Ils,elles devront confirmer leur admission par courrier avant le 15 juin 2018.

Les candidat.e.s classé.e.s seront contacté.e.s par téléphone en cas de désistement sur la liste principale, dans l'ordre de classement.

*Nous vous informons également qu'un dispositif de prévention des discriminations a été mis en place par le ministère dans le cadre de sa politique d'égalité Femmes/Hommes et de promotion de la diversité : une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement externalisée « **Allodiscrim** »*, constituée d'avocats spécialisés, est ouverte aux agents du ministère et aux candidats à un recrutement au ministère dont la procédure a pris fin depuis trois mois au plus, et qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. La consultation est gratuite.*

*contact **Allodiscrim** : n° vert gratuit 0800 10 27 46/
culture.allodiscrim@orange.fr / <https://www.allodiscrim.fr>
Code employeur ministère:1959

Sylvain Lizon
Directeur de l'ENSAPC



